NEWSLETTER

(Version française)

Edito

-Faire du transfrontalier une force pour l'avenir de l'environnement et des emballages

Avec cette première newsletter R-EU-CYCLE, nous avons le plaisir d'ouvrir un nouvel espace d'échange et d'inspiration dédié aux acteurs engagés dans la transition des emballages plastiques alimentaires.

R-EU-CYCLE s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg France–Wallonie–Vlaanderen, qui repose sur une conviction forte : les défis d'aujourd'hui – réglementaires, technologiques et environnementaux – ne s'arrêtent pas aux frontières. Pour y répondre efficacement, il est essentiel de croiser les expertises, de mutualiser les ressources et de construire ensemble des solutions à l'échelle transfrontalière.

C'est précisément là que réside la valeur de notre démarche. En réunissant entreprises, centres de recherche et partenaires institutionnels issus de France, de Wallonie et de Flandre, nous faisons émerger des complémentarités concrètes. Cette dynamique collective permet non seulement d'accélérer l'innovation, mais aussi de mieux anticiper les évolutions européennes, notamment en matière de recyclabilité, de sécurité alimentaire et de réglementation comme la PPWR.

Au-delà des collaborations techniques, notre ambition est également de créer un véritable sentiment d'appartenance. Participer à R-EU-CYCLE, c'est intégrer un écosystème qui dépasse les logiques locales pour construire une vision commune, cohérente avec les réalités du marché européen.

Dans ce premier numéro, nous vous proposons un éclairage sur plusieurs dimensions clés de cette coopération. Vous découvrirez un dossier consacré aux enjeux du contact alimentaire des plastiques recyclés, au cœur des défis actuels du secteur. Nous mettons également en avant des outils concrets, comme les infrastructures mutualisées de Centexbel, qui illustrent la capacité du transfrontalier à transformer des ambitions en solutions opérationnelles. Enfin, la parole est donnée au terrain, avec le

témoignage d’un industriel qui partage sa vision et les bénéfices concrets de cette approche collaborative.

Cette newsletter se veut vivante et évolutive. Elle a vocation à vous informer, mais aussi à vous accompagner et à nourrir vos réflexions. C’est pourquoi votre retour est essentiel. N’hésitez pas à réagir, à partager vos besoins, vos attentes ou vos expériences : c’est ensemble que nous construirons des contenus toujours plus pertinents et utiles.

Plus que jamais, l’avenir des emballages durables se construit collectivement. Et c’est en travaillant au-delà des frontières que nous lui donnerons toute sa portée.

Dossier du mois

-La problématique du contact alimentaire pour les plastics recyclés

La demande en matières plastiques recyclées dans les emballages alimentaires se fait de plus en plus pressante, mais en réalité, seule une fraction limitée de ces matériaux est réellement adaptée au contact direct avec les aliments. Derrière ce défi se cache une combinaison complexe de législations, de normes de sécurité et de contraintes technologiques. Dans le contexte des matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, il existe différents cadres réglementaires à travers le monde, qui diffèrent souvent considérablement les uns des autres. Dans cet article, nous nous concentrons exclusivement sur la réglementation au sein de l'Union européenne, et plus particulièrement sur les plastiques en tant que catégorie de matériaux.

Dans l'UE, le règlement (UE) n° 10/2011 constitue le cœur de la réglementation relative aux plastiques. Ce règlement contient une “liste de l'Union”, c'est-à-dire une liste de substances qui peuvent être utilisées dans les emballages en plastique sous certaines conditions spécifiques. Les substances qui ne figurent pas sur cette liste peuvent toujours être présentes dans les polymères, mais uniquement si elles sont fabriquées conformément aux bonnes pratiques de fabrication et si elles ne provoquent pas de migration susceptible de nuire à la santé humaine ou d'altérer la qualité sensorielle des denrées alimentaires. La législation prévoit une série de limites de migration spécifiques (SML), dont une limite générale de 60 mg/kg pour les substances sans limite individuelle fixée et une limite standard de 0,01 mg/kg pour les substances non répertoriées, sauf si une évaluation des risques justifie une valeur plus élevée.

Les plastiques recyclés posent notamment des défis supplémentaires. En effet, lors de la collecte et du recyclage, les plastiques entrent en contact avec divers produits et sont soumis à des conditions variées, ce qui rend souvent difficile de déterminer la composition finale du matériau recyclé. La migration de substances inconnues constitue un risque réel. Comme ces contaminants ne sont pas toujours identifiables, ils ne peuvent pas être évalués selon la même méthode que les plastiques nouvellement produits. Il en résulte un écart de sécurité entre les matériaux vierges et les matières recyclées, qui doit être corrigé par la législation d'une manière différente.

C'est pourquoi l'UE a élaboré un cadre juridique distinct pour les plastiques recyclés en contact avec les denrées alimentaires, défini dans le règlement (UE) n° 2022/1616. Ce règlement impose des exigences strictes à l'ensemble de la chaîne de recyclage. Les recycleurs doivent démontrer que leurs processus sont sûrs, entièrement traçables et certifiés par des tiers reconnus. Cela constitue un obstacle majeur, en particulier pour le recyclage en dehors de l'UE, car il faut mettre en place des systèmes équivalents et souvent présenter des dossiers détaillés avant d'être autorisé à entrer sur le marché européen, ce qui peut prendre jusqu'à cinq ans.

Au sein de l'UE, seul le PET recyclé mécaniquement est actuellement reconnu comme “technologie de recyclage appropriée” pour les applications en contact avec les denrées alimentaires. Pour ces applications, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a mis au point des tests de provocation spécifiques, dans lesquels le PET recyclé est délibérément contaminé avec des produits chimiques représentatifs afin de tester l'efficacité des étapes de purification. Lorsqu'un processus de recyclage s'avère suffisamment sûr, l'EFSA peut délivrer une “lettre d'avis scientifique” qui reconnaît officiellement le processus. Les États-Unis adoptent une approche similaire par l'intermédiaire de la Food and Drug Administration (FDA). Il n'existe actuellement aucun test de provocation harmonisé pour les autres polymères, ce qui limite leur utilisation dans les emballages alimentaires.

L'avenir apporte en outre de nouvelles pressions. La réglementation sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR) a introduit des objectifs contraignants en matière de contenu recyclé : d'ici 2030, les emballages en PET devront contenir au moins 30 % de matériaux recyclés, et les autres plastiques 10 %. D'ici 2040, ces objectifs passeront respectivement à 50 % et 25 %. Ces ambitions augmenteront considérablement la demande en matériaux recyclés sûrs et, par conséquent, le besoin en technologies de recyclage scientifiquement fondées, efficaces et évolutives.

Le conflit entre la sécurité alimentaire et la circularité ne fera que s'accentuer dans les années à venir. Les plastiques recyclés peuvent jouer un rôle important dans la durabilité de l'industrie alimentaire, mais uniquement si leur sécurité peut être démontrée de manière irréfutable.

La plus-value transfrontalière en chiffres

(A recevoir)

Outils & Ressources partagés

-Focus sur Centexbel-VKC à Courtrai

Dans le cadre des projets européens transfrontaliers, notamment les programmes Interreg, l'accès à des infrastructures mutualisées constitue un levier stratégique pour stimuler l'innovation, renforcer les synergies et accélérer le transfert de technologies entre territoires. Parmi ces ressources clés, les centres de recherche et d'expertise jouent un rôle structurant en facilitant des collaborations concrètes entre acteurs académiques, industriels et institutionnels.

L'entité Centexbel-Vkc basée à Courtrai en Flandre, illustre parfaitement cette dynamique. Spécialisée dans la plasturgie et les matériaux polymères, elle met à disposition des entreprises et partenaires de recherche des équipements de pointe, des plateformes de test ainsi qu'un savoir-faire technique reconnu à l'échelle européenne.

Un outil au service de l'innovation collaborative

L'un des principaux atouts du centre réside dans sa capacité à fédérer des partenaires issus de différents territoires – notamment la France (Hauts-de-France), la Wallonie et la Flandre – autour de projets communs. Il permet également de croiser les expertises et d'encourager des approches interdisciplinaires, souvent indispensables pour répondre aux défis industriels actuels (économie circulaire, recyclabilité des matériaux, performance environnementale, etc.).

Les challenge d'innovation liés aux mutations réglementaires et technologiques dans le domaine de l'emballage nécessitent un accompagnement technique poussé des industriels et notamment des PME. Les outils de prototypage et de montée en échelle sur les différents procédés de plasturgie disponibles sur le site ainsi que l'expertise des ingénieurs du centre permettent un appui au développement industriel de nouvelles solutions.

Des exemples concrets de projets liés à l'innovation dans le packaging alimentaire

Le centre travaille sur des sujets liés aux perspectives d'évolution des packaging alimentaires tels que :

BiOnTOP

Projet européen visant à développer des emballages biosourcés (PLA, protéines, alginates) combinant recyclabilité ou compostabilité et propriétés barrières adaptées à l'alimentaire. Centexbel contribue notamment aux procédés de transformation et aux revêtements polymères.

👉 **Project website BiOnTOP**

R3PACK

Projet centré sur l'écoconception d'emballages non domestiques (industriels/logistiques), intégrant réutilisation, recyclage et choix de matériaux. Il

combine démonstrateurs industriels et infrastructures (pilot lines, Circular Solution Lab).

👉 **Page projet R3PACK**

Multi2Recycle

Projet visant à rendre recyclables les emballages multicouches en reliant structures matériaux ↔ recyclabilité ↔ shelf-life des aliments. Il inclut une phase de transfert industriel vers les entreprises.

👉 **Présentation projet packaging COOCK (doc Centexbel)**

GRACE (COOCK+)

Projet visant à améliorer la circularité des applications graphiques et films plastiques (print & sign), avec des actions sur réduction matière, recyclage et réutilisation. Centexbel apporte son expertise matériaux et circularité.

👉 **Page projet GRACE**

Pour les projets Interreg, ces outils représentent bien plus qu'un simple support technique : ils sont de véritables accélérateurs de coopération, capables de transformer des ambitions transfrontalières en réalisations concrètes.

La voix du terrain

-Témoignage de Jérôme Stein, Directeur industriel chez St Hubert à Ludres (Meurthe et Mosselle / France) sur les avantages de la coopération transfrontalière

Dans le secteur agroalimentaire, nos produits et nos emballages circulent naturellement au-delà des frontières nationales. Nous opérons sur plusieurs marchés, avec des exigences réglementaires, des systèmes de tri et des filières de recyclage qui peuvent différer d'un territoire à l'autre. Cette réalité transfrontalière rend la question des emballages plastiques particulièrement complexe à appréhender.

Pour rester compétitifs tout en répondant aux enjeux environnementaux, nous devons anticiper les évolutions réglementaires et technologiques à l'échelle européenne, et pas

uniquement locale. Il est essentiel pour nous de comprendre quelles innovations émergent, quelles solutions sont en cours de développement et comment elles pourraient s'intégrer demain dans nos process industriels.

Dans ce contexte, le projet R-EU-CYCLE constitue un outil précieux de veille et d'information. Il nous permet de mieux appréhender les nouvelles approches en matière de recyclage, de matériaux alternatifs et d'écoconception des emballages plastiques, tout en tenant compte des réalités transfrontalières dans lesquelles nous évoluons.

Cette vision élargie est indispensable pour prendre des décisions éclairées et construire, à long terme, des solutions d'emballages plus durables, compatibles avec la circulation de nos produits sur plusieurs territoires.

Agenda R-EU-CYCLE

06/05/2026 – Kortrijk

Evènement de sensibilisation et de dissémination à l'attention des entreprises et acteurs de la chaine de valeurs

30/06/2026 – Arras

- Format demi-journée

- Avancement du projet
- Cartographie des parties prenantes
- Éco-conception
- PPWR
- Table ronde

Autres événements :

Empack Gand (22–23 septembre) : participation confirmée des partenaires de R-EU-CYCLE (stand + conférence)

Pack4TheFuture (16 juin, Breda) : participation de Pack4Food

EDITO

Faire du transfrontalier une force pour l'environnement et les emballages

Avec cette première newsletter R-EU-CYCLE, nous avons le plaisir d'ouvrir un nouvel espace d'échange et d'inspiration dédié aux acteurs engagés dans la transition des emballages plastiques alimentaires.

Unir les forces au-delà des frontières

R-EU-CYCLE s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg France–Wallonie–Vlaanderen, qui repose sur une conviction forte : les défis d'aujourd'hui – réglementaires, technologiques et environnementaux – ne s'arrêtent pas aux frontières. Pour y répondre efficacement, il est essentiel de croiser les expertises, de mutualiser les ressources et de construire ensemble des solutions à l'échelle transfrontalière.

Des complémentarités qui accélèrent l'innovation

C'est précisément là que réside la valeur de notre démarche. En réunissant entreprises, centres de recherche et partenaires institutionnels issus de France, de Wallonie et de Flandre, nous faisons émerger des complémentarités concrètes. Cette dynamique collective permet non seulement d'accélérer l'innovation, mais aussi de mieux anticiper les évolutions européennes, notamment en matière de recyclabilité, de sécurité alimentaire et de réglementation comme la PPWR.

Créer une dynamique commune

Au-delà des collaborations techniques, notre ambition est également de créer un véritable sentiment d'appartenance. Participer à R-EU-CYCLE, c'est intégrer un écosystème qui dépasse les logiques locales pour construire une vision commune, cohérente avec les réalités du marché européen.

Des contenus au cœur de vos enjeux

Dans ce premier numéro, nous vous proposons un éclairage sur plusieurs dimensions clés de cette coopération. Vous découvrirez un dossier consacré aux enjeux du contact alimentaire des plastiques recyclés, au cœur des défis actuels du secteur. Nous mettons également en avant des outils concrets, comme les infrastructures mutualisées de Centexbel, qui illustrent la capacité du transfrontalier à transformer des ambitions en solutions opérationnelles. Enfin, la parole est donnée au terrain, avec le témoignage d'un industriel qui partage sa vision et les bénéfices concrets de cette approche collaborative.

Une newsletter qui vous ressemble

Cette newsletter se veut vivante et évolutive. Elle a vocation à vous informer, mais aussi à vous accompagner et à nourrir vos réflexions. C'est pourquoi votre retour est essentiel. N'hésitez pas à réagir, à partager vos besoins, vos attentes ou vos expériences : c'est ensemble que nous construirons des contenus toujours plus pertinents et utiles.

Construire l'avenir, ensemble

Plus que jamais, l'avenir des emballages durables se construit collectivement. Et c'est en travaillant au-delà des frontières que nous lui donnerons toute sa portée.

Zoom sur un enjeu clé (A la place de 'Dossier du mois')

Plastiques recyclés et contact alimentaire : entre promesse circulaire et défi réglementaire

Une ambition freinée par la réalité

La demande en matières plastiques recyclées dans les emballages alimentaires ne cesse de croître. Pourtant, seule une part limitée de ces matériaux est réellement compatible avec le contact direct avec les aliments. Derrière cet enjeu se cache une réalité complexe, à la croisée des exigences réglementaires, des contraintes technologiques et des impératifs de sécurité sanitaire.
Dans cet article, nous nous concentrons sur le cadre européen, qui constitue aujourd'hui l'un des plus structurés – et des plus exigeants.

Un cadre réglementaire strict pour les plastiques vierges

Au sein de l'Union européenne, le règlement (UE) n° 10/2011 constitue la référence pour les matériaux plastiques en contact avec les denrées alimentaires. Il repose notamment sur une "liste de l'Union" qui recense les substances autorisées, sous conditions strictes.

Même les substances non listées peuvent être présentes, à condition de respecter les bonnes pratiques de fabrication et de ne pas présenter de risques pour la santé ou la qualité des aliments. Des limites de migration spécifiques encadrent ces usages, avec des seuils précis visant à garantir la sécurité du consommateur.

Recyclé : un niveau d'incertitude supplémentaire

Les plastiques recyclés introduisent une complexité supplémentaire. Lors de leur cycle de vie, ces matériaux sont exposés à des environnements variés et à de multiples contaminants potentiels. Il devient alors difficile de maîtriser leur composition finale.

Cette incertitude pose un défi majeur : certaines substances inconnues peuvent migrer vers les aliments sans être identifiables ni évaluables selon les méthodes classiques. Il existe donc un écart de sécurité entre matériaux vierges et recyclés, que la réglementation tente aujourd'hui de combler.

Un cadre spécifique pour sécuriser le recyclé

Pour répondre à ces enjeux, l'Union européenne a mis en place un cadre dédié avec le règlement (UE) n° 2022/1616. Celui-ci impose des exigences élevées sur l'ensemble de la chaîne de recyclage : traçabilité, démonstration de sécurité et certification par des tiers.

Ces exigences représentent un véritable défi pour les acteurs du secteur, en particulier hors UE, où la mise en conformité peut nécessiter plusieurs années avant l'accès au marché européen.

Le PET, seule solution validée à ce jour

Aujourd'hui, seul le PET recyclé mécaniquement est reconnu comme technologie adaptée au contact alimentaire. Cette reconnaissance repose sur des protocoles rigoureux développés par l'EFSA, incluant des tests de provocation destinés à vérifier l'efficacité des procédés de décontamination.

Lorsque les résultats sont concluants, une validation scientifique officielle est délivrée. En revanche, aucune méthodologie harmonisée n'existe encore pour les autres polymères, ce qui limite fortement leur utilisation dans les emballages alimentaires.

Des objectifs ambitieux qui accélèrent la pression

La future réglementation européenne sur les emballages (PPWR) vient renforcer ces enjeux. Elle fixe des objectifs contraignants d'incorporation de matières recyclées : 30 % pour le PET et 10 % pour les autres plastiques d'ici 2030, avec des seuils encore plus élevés à l'horizon 2040.

Ces ambitions vont mécaniquement accroître la demande en matériaux recyclés sûrs, et donc en solutions technologiques fiables et industrialisables.

Sécurité vs circularité : un équilibre à construire

Le développement des plastiques recyclés dans l'alimentaire repose sur un équilibre délicat entre exigences de sécurité et objectifs de circularité. Si ces matériaux représentent un levier clé pour la durabilité du secteur, leur déploiement à grande échelle dépendra de la capacité à garantir leur innocuité de manière irréprochable.

L'enjeu est clair : concilier performance environnementale et sécurité alimentaire, sans compromis.

Des outils concrets au service de l'innovation (A la place de 'Outils et ressources partagés')

Focus sur Centexbel-VKC à Courtrai

Le transfrontalier comme levier d'innovation

Dans le cadre des projets européens transfrontaliers, notamment les programmes Interreg, l'accès à des infrastructures mutualisées constitue un levier stratégique pour stimuler l'innovation, renforcer les synergies et accélérer le transfert de technologies entre territoires.
Les centres de recherche et d'expertise jouent à ce titre un rôle clé, en facilitant des collaborations concrètes entre acteurs académiques, industriels et institutionnels.

Centexbel : une expertise au cœur des matériaux

L'entité Centexbel-VKC, basée à Courtrai en Flandre, illustre parfaitement cette dynamique. Spécialisée dans la plasturgie et les matériaux polymères, elle met à disposition des entreprises et partenaires de recherche des équipements de pointe, des plateformes de test ainsi qu'un savoir-faire technique reconnu à l'échelle européenne.

Un outil structurant pour la coopération

L'un des principaux atouts du centre réside dans sa capacité à fédérer des partenaires issus de différents territoires – notamment la France (Hauts-de-France), la Wallonie et la Flandre – autour de projets communs.
Cette mise en réseau permet de croiser les expertises et de développer des approches

interdisciplinaires, essentielles pour répondre aux défis actuels : économie circulaire, recyclabilité des matériaux ou encore performance environnementale.

De la recherche à l'application industrielle

Les mutations réglementaires et technologiques dans le domaine de l'emballage exigent un accompagnement technique poussé, en particulier pour les PME.
Les outils de prototypage et de montée en échelle disponibles sur le site, combinés à l'expertise des ingénieurs, permettent de transformer des idées en solutions concrètes et industrialisables.

Des projets qui illustrent le passage à l'action

Centexbel est impliqué dans plusieurs projets emblématiques liés à l'innovation en packaging alimentaire :

- BiOnTOP : développement d'emballages biosourcés combinant recyclabilité ou compostabilité et propriétés barrières adaptées
- R3PACK : écoconception d'emballages industriels intégrant réutilisation et recyclage
- Multi2Recycle : amélioration de la recyclabilité des emballages multicouches
- GRACE (COOCK+) : circularité des films plastiques et applications graphiques

Ces projets illustrent concrètement comment la recherche et l'innovation se traduisent en solutions applicables pour l'industrie.

Bien plus que des infrastructures : des accélérateurs de coopération

Dans le cadre des projets Interreg, ces outils vont bien au-delà d'un simple support technique.
Ils constituent de véritables accélérateurs de coopération, capables de transformer des ambitions transfrontalières en réalisations concrètes.

Parole d'industriel

Témoignage de Jérôme Stein – St Hubert (France)

Un marché sans frontières… et des contraintes multiples

Dans le secteur agroalimentaire, nos produits et nos emballages circulent naturellement au-delà des frontières nationales. Nous opérons sur plusieurs marchés, avec des exigences réglementaires, des systèmes de tri et des filières de recyclage qui peuvent différer d'un territoire à l'autre.
Cette réalité transfrontalière rend la question des emballages plastiques particulièrement complexe à appréhender.

Anticiper à l'échelle européenne pour rester compétitif

Pour rester compétitifs tout en répondant aux enjeux environnementaux, nous devons anticiper les évolutions réglementaires et technologiques à l'échelle européenne, et pas uniquement locale.

« "*Pour être compétitifs, nous devons penser à l'échelle européenne, pas locale.*"

Il est essentiel pour nous de comprendre quelles innovations émergent, quelles solutions sont en cours de développement et comment elles pourraient s'intégrer demain dans nos process industriels.

R-EU-CYCLE : un outil de veille et de compréhension

Dans ce contexte, le projet R-EU-CYCLE constitue un outil précieux de veille et d'information. Il nous permet de mieux appréhender les nouvelles approches en matière de recyclage, de matériaux alternatifs et d'écoconception des emballages plastiques, tout en tenant compte des réalités transfrontalières dans lesquelles nous évoluons.

Décider aujourd'hui pour des emballages durables demain

Cette vision élargie est indispensable pour prendre des décisions éclairées et construire, à long terme, des solutions d'emballages plus durables, compatibles avec la circulation de nos produits sur plusieurs territoires.

À ne pas manquer (A la place de 'Agenda')

"Retrouvez les prochaines occasions d'échanger, de s'inspirer et d'agir ensemble."

06/05/2026 – Kortrijk

Sensibiliser et connecter les acteurs

Un événement dédié aux entreprises et aux acteurs de la chaîne de valeur, visant à partager les enjeux clés du projet et à favoriser les échanges entre partenaires transfrontaliers.

30/06/2026 – Arras

Approfondir et co-construire

Un format en demi-journée pour aller plus loin sur les thématiques clés :

- Avancement du projet
- Cartographie des parties prenantes
- Éco-conception
- Réglementation PPWR
- Table ronde d'échanges

Au-delà du projet : des rendez-vous européens clés

R-EU-CYCLE sera également présent lors de plusieurs événements majeurs du secteur :

- **Empack Gand (22–23 septembre)**
 Participation confirmée des partenaires avec un stand et une conférence
- **Pack4TheFuture (16 juin, Breda)**
 Participation de Pack4Food

La NEWSLETTER sous forme de Teaser :

Edito – Le transfrontalier au cœur des solutions

Face aux défis croissants liés aux emballages alimentaires et à l'environnement, aucune solution ne peut aujourd'hui se construire à l'échelle d'un seul territoire. C'est tout le sens du projet R-EU-CYCLE, inscrit dans le programme Interreg, qui mise sur la coopération entre la France, la Wallonie et la Flandre pour faire émerger des solutions concrètes et durables.
Dans cette première newsletter, nous vous invitons à découvrir comment le transfrontalier devient un véritable levier d'innovation, en croisant expertises, infrastructures et visions industrielles.
Plus qu'un projet, R-EU-CYCLE construit une dynamique collective au service des entreprises. Et si vous en faisiez partie ?

👉 Découvrez l’édito complet

◇ Zoom sur un enjeu clé – Plastiques recyclés et contact alimentaire

Intégrer du plastique recyclé dans les emballages alimentaires : une évidence environnementale… mais un véritable casse-tête réglementaire et technologique.
Entre exigences strictes de sécurité sanitaire, limites liées aux matériaux recyclés et nouvelles obligations européennes (PPWR), les industriels doivent naviguer dans un cadre de plus en plus complexe.
Pourquoi seul le PET recyclé est-il aujourd’hui autorisé ? Quels sont les freins pour les autres matériaux ? Et comment concilier circularité et sécurité alimentaire ?
Autant de questions clés décryptées dans ce dossier.

👉 Lire l’analyse complète

◇ Des outils concrets au service de l’innovation – Focus Centexbel

Et si l’innovation passait par des infrastructures partagées au-delà des frontières ?
À Courtrai, le centre Centexbel illustre parfaitement comment des équipements de pointe et une expertise reconnue peuvent accélérer le développement de solutions concrètes pour l’industrie du packaging.
Prototypage, tests, montée en échelle, projets collaboratifs… ces outils permettent aux entreprises, et notamment aux PME, de passer plus rapidement de l’idée à l’application industrielle.
Un exemple concret de la valeur ajoutée du transfrontalier.

👉 Découvrir le focus complet

◇ Parole d’industriel – Retour d’expérience terrain

Comment gérer concrètement les enjeux d’emballages dans un contexte européen ?
À travers le témoignage de Jérôme Stein (St Hubert), découvrez la réalité d’un industriel confronté à des réglementations, des systèmes de recyclage et des marchés différents selon les pays.
Son retour d’expérience met en lumière un point clé : pour rester compétitif et durable, il est indispensable d’anticiper à l’échelle européenne.
Un éclairage concret sur l’intérêt d’une approche transfrontalière.

👉 Lire le témoignage

◇ À ne pas manquer – Les prochains rendez-vous

R-EU-CYCLE, ce n’est pas seulement des réflexions, ce sont aussi des moments concrets d’échanges et de collaboration.
Plusieurs événements à venir vous permettront de rencontrer les acteurs du projet, de mieux comprendre les enjeux et d’identifier des solutions adaptées à vos besoins : Kortrijk, Arras, mais aussi des événements européens majeurs comme Empack ou Pack4TheFuture.
Autant d’occasions de s’informer, de s’inspirer… et d’agir.

👉 Voir l’agenda complet